Envoyé en préfecture le 23/11/2018
Reçu en préfecture le 23/11/2018
Affiché le
ID : 082-218200335-20181115-2018_ARR_0922-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CASTELSARRASIN
(Tarn-et-Garonne)

ARRETE MODIFICATIF RELATIF A LA LICENCE DE TAXI EXPLOITEE PAR Monsieur Clément MOLES
(Autorisation n°3)
N°2018_ARR_0922

Le Maire de CASTELSARRASIN, Vice-Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

VU l'article L 131-4 du Code des communes,

VU l'arrêté du 29 juin 2018 portant sur la location gérance de Monsieur Clément MOLES, et l'arrêté du 25 juillet 2018 portant modification de l'arrêté du 29 juin 2018, sur la location gérance de Monsieur Clément MOLES,

CONSIDERANT que celui-ci vient de procéder au remplacement dudit véhicule et qu'il convient donc de modifier les arrêtés susvisés,

ARRETE

ARTICLE 1er : Suite au changement de véhicule, Monsieur Clément MOLES est exploitant en qualité de locataire-gérant de l'autorisation ci-après pour le véhicule désigné ci-dessous :

AUTORISATION n 3 :	MARQUE	MERCEDES CLASSE C
	N° immatriculation	DM-519-VW

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à **Monsieur Clément MOLES** et transmise à :

- **La SARL MONTAUBAN TAXI SERVICES ;**
- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Castelsarrasin ;
- Monsieur le Commandant de Police ;
- Le Service de Surveillance de la Voie Publique.

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE MAIRE compte tenue de l'envoi en Sous-Préfecture le 23/11/2018 et de la notification le 23.11.2018
POUR LE MAIRE

Fait à Castelsarrasin, le 15 novembre 2018.

LE MAIRE,

J-Ph BESIERS